

Le journal
d'infos de
Trois Palis

Au sommaire :

- 1 Editorial
- 2 Eclairages
Peuripeau
Bibliothèques
- 3 Nouveau site web
Travaux à l'école
- 4 Horaires de tonte
PLU en gestation
- 5 Nuisances et LGV
Avancée RD 72
- 6 Budget 2013
- 7 Sorties scolaires
- 8 Une bonne année
pour l'APE
- 9 Rythmes scolaires
- 10 Calendrier 2013
Etat civil

Contacter la mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30-12h

et 13h30-18h

Mardi 8h30-12h30

Mercredi 13h-18h

Jeudi 8h30-12h30

Vendredi 8h30-16h30

Tel : 05-45-91-05-19

Fax : 05-45-91-17-32

Mail :

mairie@trois-palis.fr

Web :

www.trois-palis.fr

Editorial



par Denis Durocher

Bien sûr, l'aménagement de la route d'Angoulême n'est pas le chantier de la LGV. Il n'en reste pas moins que c'est le plus grand projet qu'ait porté Trois-Palis. Que ce soit en termes de linéaire ou de coût, et tout ceci dans le respect du budget que nous nous étions imposés. Cette rigueur nous permet de respecter notre engagement d'une gestion économe pour ne pas augmenter la pression fiscale tout en faisant progresser notre commune.

Ce projet que nous avons à cœur depuis le début va apporter aux riverains mais aussi à tous ceux qui empruntent cet axe, un plus grand confort par une sécurité accrue, tout en donnant une meilleure image de notre commune à travers un urbanisme soigné.

Il y a un peu plus de vingt ans, la création, par le Conseil Général, du rond-point répondait aux exigences de sécurité de la sortie des enfants, du ramassage scolaire et de la gestion du stationnement. On aurait pu croire que Trois-Palis se serait saisi de cet élan pour accompagner cette poussée d'urbanisme qui se faisait déjà très pressante. Ce retard, nous sommes en train de le combler. Bien évidemment, vu l'ampleur de ces chantiers, de nombreuses années seront nécessaires et définir des priorités reste primordial. C'est pourquoi, pour ce mandat nous avons choisi la route d'Angoulême et la route du Roctaille. La première, car c'est l'axe principal de la commune, le plus fréquenté et aussi le plus dangereux, la seconde parce que tout était à y faire. Ce sont des

investissements lourds, d'où la nécessité de bien penser l'extension de l'urbanisation, travail auquel nous allons nous employer lors de l'élaboration du PLU. Ce sont aussi des aménagements qui devront durer plus de cinquante ans, aussi nous ne devons pas les réaliser à moitié, même si sur l'instant ils peuvent paraître luxueux.

Mais il n'y a pas que l'urbanisme pour qu'une commune vive. Pour l'heure l'application des nouveaux rythmes scolaires voulus par le gouvernement, est un vrai casse-tête. Aussi, pour aborder sereinement cette réforme, nous avons préféré la reporter à la rentrée 2014. Certes, nous avons déjà connu autrefois la semaine de 4 jours ½, mais aujourd'hui on nous demande d'apporter dans ce temps supplémentaire des activités périscolaires, or nous les voulons de qualité et il nous faut donc du temps pour construire cela.

Parallèlement, nous allons conduire les travaux de rénovation de l'école dans un contexte où nous devons de surcroît tenter de mener des actions pour lutter contre une baisse des effectifs qui nous fait courir le risque d'une fermeture de classe. Ce projet de rénovation de l'école est consultable sur notre site Internet, mais vous pouvez également le découvrir en mairie, comme l'ensemble des projets de la commune, mais dans ce cas, prenez rendez-vous pour qu'on puisse à cette occasion vous en faire une présentation et répondre à vos questions.

Eclairages...



Qu'est-ce qui justifie que l'éclairage public fonctionne toute la nuit ? En ces temps où la gestion de l'énergie prend de plus en plus de sens, tant sur un plan économique qu'écologique, il était de notre devoir de nous poser cette question. Nous avons évoqué ce sujet en début de mandat, or à l'époque cette conscience collective n'avait sans doute pas atteint sa maturité pour qu'elle fasse consensus.

L'idée d'un équilibre écologique respectant les phases diurnes et

nocturnes ne l'emportant pas sur ce qui était alors considéré comme un confort nécessaire. Or, depuis de nombreuses communes alentours en sont venues à cette extinction du milieu de la nuit, et leur expérience montre que ce qui semblait nécessaire n'est en fait que superflu. En éteignant de 0:30 jusqu'à 5:30 en semaine nous diminuons ainsi notre consommation électrique d'un tiers.

Ces nouveaux horaires d'éclairage s'appliqueront très prochainement.

Route de Peuripeau

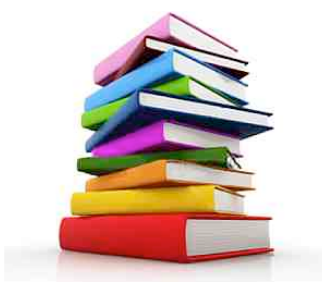


Nous avons traité l'extérieur du virage à l'approche du carrefour de l'impasse Bel Air avec du calcaire stabilisé afin de faciliter le croisement.

L'an dernier, l'aménagement visant à résoudre le problème des eaux dans le carrefour nous avait contraint à poser des bordures pour canaliser celles-ci. Or, bien que nous n'ayons pas changé la largeur de la voie, l'impact visuel créé par les bordures donne

l'impression que la chaussée a été rétrécie. C'est pourquoi nous avons fait poser un miroir. En même temps que nous faciliterons le croisement par la possibilité d'un empiètement sur le bas-côté à l'extérieur du virage, nous tâcherons d'empêcher l'accès au bas-côté de l'intérieur de celui-ci pour préserver l'accotement.

Réseau des bibliothèques



En marge de la création de la médiathèque de Mouthiers, les bibliothèques de la communauté de communes se montent en réseau. Cette organisation permettra à terme que tout habitant de la communauté de communes Charente-Boëme-Charraud, puisse avoir accès à ce fonds de livres très riches et en partie subventionné par la communauté de communes dans la bibliothèque de sa propre commune.

Parallèlement à la constitution de ce fonds de lecture, les ouvrages sont inventoriés et référencés pour permettre à chacun, grâce à un portail

Internet, de choisir et réserver des ouvrages depuis chez soi. Il ne restera ensuite qu'à aller chercher le moment venu l'ouvrage choisi à la bibliothèque la plus proche de chez soi, ou celle de son choix.

A cette fin, un site « Papillon lecture » a été mis en ligne. Vous trouverez sur le site Internet de la commune le lien vous permettant d'y avoir accès dès que le service sera opérationnel.

Nouveau site internet communal

Un nouveau site Internet, parce que nous avons trouvé un hébergeur bien moins cher pour le même service rendu. Ensuite également pour préparer l'avenir, car Olivier Baudin qui a conçu et administré le premier site a quitté la commune. C'est ici l'occasion de le remercier pour ce travail très pro qui nous a permis d'être présents sur Internet. Nous le remercions aussi vivement pour sa participation au bulletin communal dont il se charge depuis le premier numéro de la mise en page et de l'illustration.

En changeant d'hébergeur pour le site, nous en avons également profité

pour changer d'interface de développement ce qui nous a conduits à revoir notre site en profondeur. Aurélie Escande, épaulée par Christopher le technicien multimédia d'Effervescentre, a donné beaucoup de son temps et de son énergie pour vous proposer un nouveau portail, certainement plus dans la mouvance actuelle. Plutôt qu'une longue explication, le mieux encore est d'aller jeter un œil sur www.troispalis.fr



Rénovation de l'école

Après avoir construit une cuisine, un réfectoire, une salle de classe et une garderie entièrement neufs, la communauté de communes a réhabilité en 2009 le « Foyer » pour adjoindre à l'école une salle de motricité.

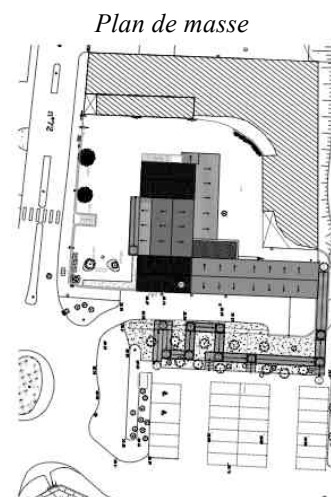
Aujourd'hui, c'est l'ancien bâti qui va être rénové. Cette rénovation portera sur les deux classes de grande et petite sections de maternelle, les sanitaires, le dortoir, la salle informatique, un nouveau préau et les deux étages qui sont actuellement inutilisables, le plâtre des plafonds étant très abîmé par des gouttières avant que les toitures ne soient refaites.

Dans le cadre de cette rénovation, les sols vont être repris et ramenés tous au même niveau, les huisseries qui le nécessitent seront changées, et une isolation du bâtiment va être faite.

En même temps, une solution sera apportée au problème de l'accessibilité, qui en plus de répondre à des obligations légales aura le grand avantage de faciliter l'accès des parents avec poussette.

C'est un gros chantier, d'un budget de 350 000 €, qui va commencer en juillet 2013 et durera une grande partie de l'année scolaire 2013-2014. Des solutions d'accueil temporaire seront mises en place afin de pas perturber la scolarité des enfants et les travaux les plus bruyants seront planifiés pendant les vacances scolaires.

Vous pouvez consulter sur le site Internet trois-palis.fr le projet de Mme Bua, architecte à Angoulême, qui a été établi en concertation avec la communauté de communes, l'équipe municipale et les enseignants.



Horaires de tonte



Comme chaque année, avec l'arrivée des beaux jours, l'herbe pousse et les tondeuses reprennent du service. Comme chaque année, ces nuisances sonores sont sources de conflits de voisinage.

On ne cessera de répéter qu'il existe un arrêté préfectoral sur le bruit qui précise les horaires pendant lesquels travaux bruyants peuvent être entrepris. Quelque soit la nature de ces travaux, terrassement, construction, jardinage ou bricolage, ils ne peuvent

être entrepris que :

- les jours ouvrables : 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Mais avant toute forme réglementaire, la courtoisie résout bien des conflits.

Plan Local d'Urbanisme

Nous avons lancé une consultation auprès de plusieurs bureaux d'études en vue de l'élaboration de notre futur PLU. Ce Plan Local d'Urbanisme est le document qui remplace ce que l'on nommait autrefois le POS (Plan d'Occupation des Sols). Jusqu'à présent, Trois-Palis ne possédait pas ce document et n'avait pour réguler et réglementer l'urbanisation qu'une carte communale.



Pourquoi en changer ? En premier lieu parce que ce document élaboré en 2006 a très vite montré ses limites et est aujourd'hui totalement obsolète. C'est un document figé dans le temps et pour lequel le législateur n'a pas prévu qu'il puisse être modifié. Certes, au départ le coût de création du document est légèrement moins cher car un peu moins compliqué à rédiger, mais au final c'est un outil peu satisfaisant qui demande à être repris à zéro régulièrement. D'autre part, d'ici peu, pour nous conformer aux directives du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui va bientôt entrer en vigueur dans le périmètre de l'Angoumois, nous serons dans l'obligation de devoir fournir ce document.

Le résultat de cette consultation a été examiné en conseil municipal en s'appuyant sur les réflexions de la commission, qui a fait préalablement une analyse des offres qui nous ont été

remises. Deux grandes tendances ressortent de cette analyse. De façon schématique nous pourrions les présenter ainsi : deux bureaux d'études nous ont fait des offres raisonnables au regard de notre budget, et deux autres offres sont au double de prix. Cinq ans de mandat nous ont cependant permis de tisser des liens avec les élus d'autres communes et c'est donc dans un climat de confiance que nous avons pu échanger avec ceux qui avaient déjà travaillé avec ces différents cabinets. Il apparaît clairement qu'un de ces prestataires ne donne pas du tout satisfaction, et qu'un autre n'a été qu'un sous-traitant qui, à notre connaissance, n'a jamais été porteur de l'intégralité d'un PLU et n'a pas brillé par ses qualités. Les deux autres étant hors budget, nous avons donc déclaré la consultation infructueuse et décidé d'en relancer une autre.

Depuis on nous a indiqué d'autres bureaux d'études qui méritent d'être consultés et l'un de ceux qui avait répondu la fois précédente, et dont la réputation d'excellence fait l'unanimité des communes l'ayant fait travailler, nous a rencontré pour mieux évaluer les besoins de Trois-Palis et pouvoir nous proposer une offre plus personnalisée. A noter, que tous les bureaux d'études ont été invités à venir nous rencontrer dans les mêmes conditions, à l'occasion de cette seconde consultation.

La LGV fait des dégâts...

Les travaux de la LGV sont responsables de dégâts sur des habitations de la commune. Des fissures sur les murs, les carrelages, ou les plafonds sont apparues récemment.

Si vous êtes victimes de ces dégradations, il faut que vous preniez contact avec votre assurance habitation et l'aide juridique qui l'accompagne. De

notre côté, nous voyons avec la préfecture ce qu'il y a lieu de mettre en place pour vous assister et aussi recenser l'ensemble des habitations concernées.

Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie pour qu'on constitue un dossier.



Travaux de la RD 72... suite

Les travaux de la route d'Angoulême, auxquels nous avons consacré une large place dans l'éditorial, ont donc commencé mi-mai.

Les mois de mai et de juin ont été employés au terrassement des accotements, la dépose des canalisations des eaux pluviales ainsi qu'à la préparation du nouveau réseau.

Selon le planning prévisionnel que nous a proposé l'entreprise Eiffage, les travaux devraient être finis pour fin octobre. C'est toutefois qu'un planning prévisionnel qui sera appelé à évoluer en fonction des problèmes techniques que l'on pourrait rencontrer ou des conditions météo. En mai, à peine le chantier engagé on a connu des jours d'arrêts pour intempéries. En démarrant les travaux en mai, nous étions en droit d'espérer de bonnes conditions climatiques, c'était sans compter sur le caractère exceptionnel

de la météo de cette année.

Pour le reste du planning, juillet devrait voir la fin de la réalisation du réseau de collecte des eaux pluviales. En août, il est prévu un arrêt de trois semaines qui correspond à la fermeture estivale de l'entreprise, puis sera la phase de pose des bordures de trottoirs et réalisation de ceux-ci, qui devraient durer jusqu'à mi-septembre.

Fin septembre, la chaussée sera rabotée et le nouveau revêtement sera posé. Puis on verra apparaître les premiers végétaux avec le volet paysager de l'aménagement en parallèle de la pose du nouvel éclairage. D'une façon générale, octobre devrait être consacré aux finitions, marquage au sol, pose des panneaux routiers, etc..

Le chantier progresse...



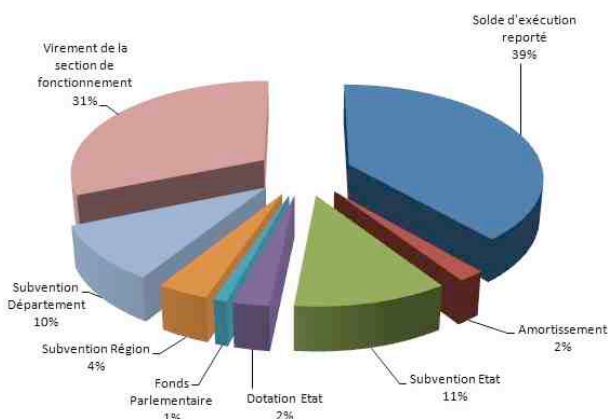
Budget communal 2013

Lors de la réunion du conseil municipal du 9 avril, nous avons procédé au vote du budget. Comme à l'accoutumée, cela commence par le vote du taux d'imposition qui définit les recettes de la commune.

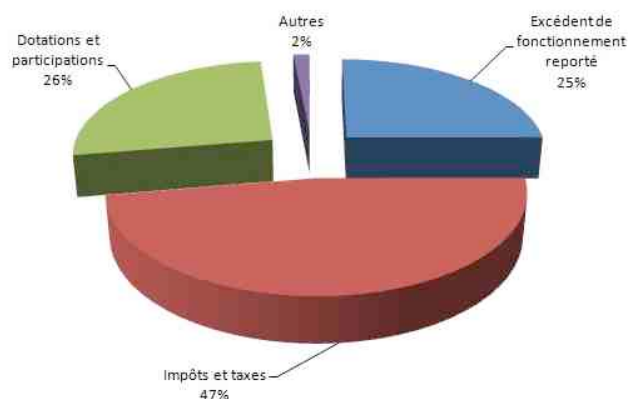
Pour la sixième fois, nous avons voté les mêmes taux respectant ainsi notre promesse de début de mandat de ne pas augmenter la pression fiscale, tout en mettant plus

l'accent sur la nécessité d'une gestion économe de la commune. Il y a six ans en prenant cet engagement nous ne pouvions connaître le contexte économique de ce mandat. Mais aujourd'hui, force est de constater que les conditions difficiles que nous pressentions justifient pleinement ce choix de raison.

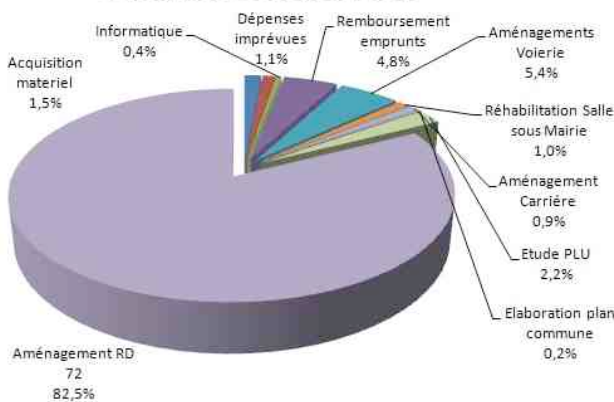
Recettes investissement



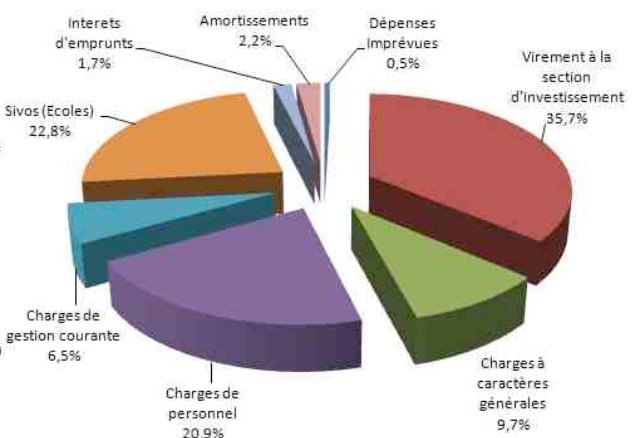
Recettes fonctionnement



Dépenses investissement



Dépenses fonctionnement



Les sorties de Trois Palis

Les élèves de CP-CE1 ont participé à une exposition, au nom évocateur de : « A tout les goûts ». Cette exposition se répartissait dans plusieurs salles où on leur proposait de découvrir différentes saveurs organisées selon le schéma établi des 4 saveurs de base : sucré salé, acide et amer.

L'école de Trois Palis a eu l'honneur, cette année, d'organiser le mardi 9 avril la journée USEP sur le site de notre école. Au programme de la matinée « orientation » avec deux parcours et une histoire à reconstituer avec des éléments récoltés dans la nature.

Avec notre récolte, nous avons constitué une œuvre éphémère que les initiés nomme « Land'art ». L'après-midi, quant à elle fut réservée à divers jeux, échasses, jeu de mōlkky, foulards, et jonglages...

Lors de cette journée, nous avons accueilli des classes

extérieures, une le matin et deux autres l'après-midi. A cette occasion nous avons pu faire visiter notre école à nos correspondants de Saint-Michel qui avaient préparé toute une série de devinettes pour animer la fin du pique-nique.

Lundi 13 mai, toute l'école a participé à une sortie à Aubeterre. Au programme : découverte des arbres à partir de l'étude des feuilles et des écorces, et recherche d'empreintes d'animaux (avec moulage des traces trouvées).

Enfin nous avons proposé aux élèves de moyenne et grande section une activité « Arts du Cirque » étalée sur 7 séances avec un intervenant. A l'issue de ces séances, les enfants ont fait une petite représentation aux autres classes le vendredi 24 mai.



APE : une année bien remplie

INITIATIVES : achat solidaire – fleurs de printemps



Depuis que notre équipe a décidé de s'appuyer sur le savoir faire d'une société dédiée aux associations de parents d'élèves, nous avons proposé aux parents 4 opérations : BULBES d'automne et de printemps, CHOCOLAT de Noël et de Pâques.

En achetant des articles, vous contribuez à la réalisation des projets éducatifs et pédagogiques pour les enfants de nos écoles.

Le bilan de l'ensemble des ventes est très positif : nous en avons retiré un bénéfice de 516,90 euros pour les chocolats et 249,67 euros pour les fleurs. Ces sommes représentent un « coup de pouce » non négligeable pour nos projets.



Aussi, nous tenons à vous remercier chaleureusement de votre participation.

Nous remercions également ceux qui ont donné de leur temps pour que cette action soit un succès.

« Collecte de Papiers & Journaux » en mars 2013

Du lundi 4 au vendredi 15 mars 2013, nous avons tenté une opération benne à papiers (installée sur le parking de l'école à Trois-Palis). Celle-ci a été un succès et nous a permis de dégager un bénéfice de 98 euros.

Nous renouvelons cette expérience du 3 au 7 juin 2013 toujours sur le parking de Trois-Palis et nous comptons sur vous pour en parler autour de vous, famille, amis et voisins. L'aide peut venir de tous. Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous voudrez bien réserver à cette action.

Carnaval au pays des confiseries – 22 mars 2013 - Sireuil

« Au Pays de la confiserie » a été le fil conducteur du carnaval des écoles de Sireuil et Trois Palis, animé par Jean Luc Cibard, dit « Gran Antonio » du Centre social Effervescentre auquel

s'était joint Stéphane, parent d'élèves jongleur et équilibriste. Lieu de rassemblement des 180 enfants, la cour de l'école sireuilloise a servi de tribunal, pour juger Mr Glouton qui avait mangé tous les bonbons destinés aux enfants. La sentence rendue, le cortège précédé de quatre élèves portant le gâteau sans ses douceurs, a rejoint la place de l'église où les attendait le maire, Régis Rouyer. Après une dégustation de friandises préparées par les enfants des écoles, une gigantesque bataille de confettis a transformé la place de la mairie en champ de neige, avant que Mr Glouton ne soit brûlé.

Soirée déguisée – 6 avril – Trois Palis

La soirée déguisée a été vive en couleurs grâce aux nombreux costumes que parents et enfants ont revêtus à cette occasion. Magnifique soirée, où chacun a pu s'amuser. Merci à tous nos pâtisseries et pâtisseries, sans oublier notre DJ Stéphane.

Spectacle de danse – 23 mai 2013 – Saint Saturnin

Le 23 mai dernier à Saint Saturnin nous avons assisté à un magnifique spectacle organisé par l'école de Champmillon. Celui-ci, sur le thème de la danse, a été élaboré par les institutrices de l'école communale. Devant une salle comble, les enfants avaient à cœur de donner leur représentation. A l'issue de celle-ci, l'association des parents d'élèves a permis à chacun de se restaurer. Les bénéfices se sont élevés à 127,57 euros.

Rythmes scolaires

Le SIVOS Trois Palis - Champmillon a décidé, suite aux souhaits des conseils municipaux de Trois Palis et Champmillon qui se sont exprimés à ce sujet, et conformément au décret ministériel qui nous en donne la possibilité, de reporter en 2014 l'application du changement des rythmes scolaires. Comme vous le savez, cette réforme des rythmes scolaires consiste à revenir à 4 jours 1/2 de cours par semaine à l'école primaire.

En fait, cette réforme n'est pas un simple retour à une situation que nous connaissions il y a un peu plus de dix ans. Elle aura plusieurs incidences sur le fonctionnement de nos écoles. Nous aurons à résoudre plusieurs problèmes d'ordre logistique en plus des conséquences financières que cela engendrera sur nos budgets communaux. D'ores et déjà, nous savons que le coût du ramassage scolaire augmentera de 25 % puisque nous passerons de quatre à cinq jours de ramassage.

Nous avons également à résoudre la gestion de la sortie des classes du mercredi. Garderie ou pas ? Restauration ou non ? Entraînant nécessairement une refonte des emplois du temps du personnel. Redirection de certains enfants vers les centres aérés «Effervescentre» (communauté de communes Charente-Boëme-Charraud) et «Ailan» (communauté de communes de Chateauneuf) avec une problématique de transport à organiser, et convention entre centres sociaux des deux communautés.

La réforme prévoit d'autre part que ce temps en plus à l'école sera géré par les communes qui auront à construire un projet éducatif territorial, et devront pour cela faire appel à du personnel compétent. Nous devons donc recruter quatre personnes qualifiées dans l'encadrement et l'animation auprès de jeunes enfants à raison de trois heures par semaine pour chacune. Enfin, dernier volet de l'organisation de ce temps périscolaire, il est nécessaire d'imaginer de nouveaux espaces répondant aux exigences de l'éducation nationale, les salles de classes n'étant pas forcément libres dans la mesure où les enseignants sont susceptibles d'y faire du soutien scolaire.

C'est une tâche de grande ampleur pour nos communes de taille modeste, mais néanmoins désireuses de bien faire. Nous avons donc utilisé le printemps à mettre en place des concertations avec les différents acteurs sollicités par la mise en œuvre de cette réforme : enseignants, personnels, centres sociaux mais aussi responsables des parents d'élèves sur lesquels nous comptons nous appuyer pour pouvoir anticiper ces changements de rythme, et connaître les aspirations des familles.

C'est pourquoi, nous ne nous sentions pas en mesure de pouvoir mettre en place la réforme des rythmes scolaires d'une façon satisfaisante dans des délais aussi courts, et nous en avons demandé le report en 2014.



...

Notez sur vos calendriers

- 21 juin : bal populaire
- 4 juillet : marche contée
- 25 août : randonnée VTT « La Tripalicienne » (OTB16)
- 1er septembre : marche du comité des fêtes
- 3 septembre : repas du Club de l'Amitié
- 21-22 septembre : Arts dans la rue
- 29 septembre : vide grenier
- 5 octobre : loto
- 12 octobre : repas à thème
- 19 octobre : repas des aînés
- 25 octobre : Halloween
- 24 novembre : thé dansant
- 22 décembre : Noël des écoliers

Des rires et des pleurs...

Bienvenue à :

- Léa CORREIA DANTAS née le 08 février.
- Malone, Michel, Patrick BECKER né le 11 février.
- Louis, Marcel, Jean DUTERTRE né le 09 avril.

Au revoir à :

- Maurice, Francisque LAMOUREUX décédé le 05 février.
- Henriette, Marie, Madeleine NOMPAIX décédée le 04 février.
- André FONTANAUD décédé le 12 février.

- Christiane, Fernande, Mauricette, Martine LAFILLE veuve BOUCHARD décédée le 13 février.
- Maria, Charlotte, Aimée RAVAIL veuve FONTENAUD décédée le 17 février.
- Henriette, Charlotte BARNY veuve THIBAUD décédée le 20 février.
- Maria, Marthe, Augustine BARRE veuve BROSSARD décédée le 15 mars.
- Gisèle, Renée, Marie OPSOMER décédée le 05 avril.

Déchets ménagers



Sacs jaunes : le jeudi des semaines paires, sauf le 14 novembre reporté au 15, le 26 décembre reporté au 27



Sacs noirs : tous les mardi, sauf le 12 novembre reporté au 13



Bornes à verre :
 - rue des Prés-Jolis,
 - impasse des Avenauds
 - route de Champmillon (bâche à eau)
 - rue du bourg (parking des poids lourds)



Déchetterie de Hiersac :

L : 9h-12h et 14h-18h
 M : fermé
 Me : 9h-12h et 14h-18h
 J : 14h-18h
 V : 9h-12h et 14h-18h
 S : 9h-12h et 14h-18h
 D : fermé

Pour plus d'informations :

www.calitom.fr

Conception et reproduction par nos soins

Reproduction interdite

Journal municipal de la commune de Trois Palis

